



Communiqué du 10 août 2026

Prévention des feux de forêt et adaptation au changement climatique : la Suisse doit entretenir ses forêts – et ne doit pas réduire les moyens alloués à cet effet

L'Association des entrepreneurs forestiers suisse (EFS) tire la sonnette d'alarme. Au vu des incendies de forêt dévastateurs et des dégâts causés par la sécheresse en Europe, il est incompréhensible que les moyens financiers destinés à l'adaptation des forêts suisses au changement climatique ne soient pas maintenus. Une forêt qui n'est pas entretenue devient plus vulnérable. La Suisse doit tirer les bonnes leçons des incendies de forêt en Europe. Les incendies en Grèce, en Espagne, au Portugal, en France, en Italie, etc. le montrent : la multiplication des périodes de sécheresse et des vagues de chaleur accroît les risques auxquels les forêts sont exposées. La Suisse n'est pas épargnée et doit agir. Une forêt résiliente ne se crée pas toute seule : elle doit être entretenue, rajeunie, diversifiée et adaptée aux nouvelles conditions climatiques.

L'EFS a défini les priorités suivantes pour renforcer nos forêts :

Garantir les moyens financiers nécessaires à l'adaptation au changement climatique

Il faut maintenir le soutien financier destiné à l'entretien des jeunes peuplements, aux mesures sylvicoles ainsi qu'au rajeunissement des forêts avec des essences adaptées aux nouvelles conditions climatiques. Dans le cadre des délibérations parlementaires sur le budget fédéral 2027, le président de l'EFS, le conseiller national Yvan Pahud, membre de la Commission des finances, déposera une motion visant à rétablir les moyens initialement prévus pour l'adaptation des forêts. (Les crédits correspondants ont été supprimés dans le cadre du programme d'allègement budgétaire 2027/2027.)

Optimiser la desserte forestière

Les aéronefs sont indispensables à la lutte contre les incendies de forêt. Ils ne peuvent toutefois pas se substituer aux interventions au sol. Un accès suffisant aux zones forestières est essentiel pour que les pompiers puissent atteindre rapidement les foyers d'incendie et les combattre efficacement.

La desserte forestière, c'est-à-dire des routes forestières et des voies d'accès facilitent, voire rendent tout d'abord possible, l'entretien des forêts et la récolte du bois. L'EFS invite donc la Confédération, les cantons et les communes à investir dans l'accès aux forêts et à élaborer un plan d'action national visant à l'optimiser.

Yvan Pahud déposera une motion à ce sujet au Conseil national.



Pour l'EFS, il est temps que la politique forestière s'oriente vers les défis auxquels nos forêts sont confrontées aujourd'hui et le seront à l'avenir. Les incendies de forêt dévastateurs et les dégâts causés par la sécheresse montrent qu'il n'est plus possible d'attendre. Nous devons investir dans des forêts résilientes, entretenues et accessibles. Renoncer aujourd'hui aux moyens nécessaires à l'adaptation de nos forêts serait une erreur stratégique.

L'Association des entrepreneurs forestiers suisse (EFS) est l'organisation faîtière des entrepreneurs forestiers. Ses quelque 130 membres sont des entreprises forestières réparties dans toute la Suisse. Il s'agit de prestataires de services forestiers du secteur privé qui proposent des travaux forestiers de toutes sortes. L'une de leurs spécialités est l'exploitation du bois, à la fois rentable et hautement mécanisée. De nombreux propriétaires forestiers et leurs exploitations forestières – souvent des entreprises publiques – font appel à des entreprises forestières lorsqu'ils ne disposent pas des moyens humains et techniques adaptés ou suffisants. Les entreprises forestières contribuent ainsi de manière décisive à l'entretien et à la gestion professionnels et efficaces de la forêt suisse. Le président de l'association est le conseiller national vaudois Yvan Pahud.

Contact :

Roland Furrer, Directeur

Mobile +41 79 432 29 15

E-Mail furrer@forstunternehmer.ch

<https://forstunternehmer.ch/>

Secrétariat : Helvetiastrasse 17, CH-3000 Berne 6

